

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 24 novembre 2020

Au cours de sa séance du 24 novembre 2020, le Conseil a notamment :

ELECTIONS COMMUNALES DU 18 OCTOBRE 2020 ET DU 15 NOVEMBRE 2020

- pris acte que Madame Géraldine Granges Guenot a effectué le choix d'accepter le mandat de conseillère communale suite à ses élections au Conseil communal ainsi qu'au Conseil général et que les parrains de la liste UDC devront désigner un-e successeur-e au Conseil général

ACTION FULLY SOLIDAIRE

- pris acte qu'à ce jour, les bons ont été utilisés pour un montant de Fr. 112'425.-

URBANISME

- décidé de recourir auprès du Tribunal cantonal dans le cadre de la décision du Conseil d'Etat du 4 novembre 2020 concernant l'homologation du nouveau PAZ et RCCZ
- désigné le Président et la secrétaire communale pour signer la convention et l'acte de constitutif de la servitude, en faveur de la Commune, à charge de la parcelle No 3478, propriété de Madame et Monsieur Amandine et Damien Boson

SERVICES INDUSTRIELS

- pris acte qu'un nouveau procédé a été mis en place afin d'effectuer les relevés annuels des compteurs électriques avec QRcode, en raison du coronavirus
- décidé de déléguer les personnes suivantes pour la représentation de la Commune pour la servitude de passage de la parcelle n°1, propriété de la Bourgeoisie, en faveur de la Commune, concernant le captage du Foilly : Monsieur Alain Mermoud, Vice-Président, et Monsieur Patrick Arlettaz, tenant compte que le Président Edouard Fellay et la Secrétaire communale Sandra Deléglise représentent la Bourgeoisie par leur signature collective à deux, afin d'éviter la problématique de la double représentation

CONSTRUCTIONS

- autorisé la demande suivante :

Requérant : 2020-131 Lugon Jean-François, Rte de la Solverse 7 – 1926 Fully
Objet : Installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure
Situation : Saxé, Rte de la Solverse, Folio 26 parcelle n°2611, Zone faible densité

- délivré le permis d'habiter suivant :

Requérants : 2018-202 Haefelin Eric et Elisabeth, Ch. de Provence 1D – 1926 Fully
Objet : Construction d'une habitation individuelle avec démolition partielle d'un mur en pierre
Situation : Les Condémines, Rue des Condémines, Folio 28, parcelle n°7119, Zone coteau

BOURGEOISIE

- décidé d'adjuger, dans le cadre des travaux de la Route de l'Erié, en accord avec l'Etat du Valais, les travaux de piquage d'une paroi rocheuse, sur le territoire de la Commune de Saillon, aux entreprises Philippe Ançay et Travalp, Gaylord Cheseaux

SECURITE PUBLIQUE – DANGERS NATURELS

- décidé de formuler un recours suite à la mise à l'enquête, par la Commune de Martigny, de la place destinée aux gens du voyage et de mandater Me Blaise Marmy

SECURITE

- décidé d'adresser, suite aux événements intervenus sur le parking de l'Erié, un courrier à la police cantonale en la priant de bien vouloir faire diligence en cette affaire et d'adresser un courrier de soutien aux propriétaires dont les véhicules ont été endommagés

FEU

- pris acte de la démission de M. Francis Carron du poste de commandant du corps des sapeurs pompiers de Fully, avec effet au 31 décembre 2020

MESURES PRIORITAIRES – COUDE DU RHÔNE

- décidé d'adresser, au Canton, le préavis des Communes de Fully et Dorénaz pour le maintien de la route Fully-Dorénaz ainsi que son préavis pour la variante du Rosel

ENERGIE

- pris acte du courrier pour le renouvellement du label Cité de l'Energie, re-audit 2020 reçu du Service de l'énergie et des forces hydrauliques

PAROISSE

- décidé de demander à la colonie s'il n'y a pas eu d'autres interventions ou modification depuis le rapport établi par M. Tacchini du 29.06.2020 et 09.07.2020 et, si tel est le cas et qu'il n'y a pas de faits nouveaux notamment provenant de l'Etat du Valais, de renouveler l'autorisation d'exploiter pour l'année 2021